

Une nouvelle étape, dans de nouvelles conditions

L'année scolaire qui vient de s'écouler a été marquée par un conflit social d'ampleur. L'échec du mouvement sur les retraites ne signifie pas l'impossibilité des réformes dans notre pays, mais l'absence d'une conception positive de la concertation et de la négociation avec les organisations syndicales, au profit d'exercices de communication via les media. L'UNSA, et très certainement la CGT, étaient pourtant conscientes de la nécessité de réformer notre système de retraites. Les organisations représentatives de la majorité des salariés et des fonctionnaires portaient les revendications de millions de manifestants et de grévistes, mais aussi, plus largement, celles de la population. Le gouvernement a, malgré tout, souhaité privilégier un accord très largement minoritaire.

L'UNSA et le SNPDEN étaient pour une nouvelle étape de la décentralisation dans l'Éducation. La concertation n'a jamais débuté sur cette question et le gouvernement a reculé sous la pression, sans que les arguments de fond aient pu être échangés.

Le SNPDEN souhaitait que s'engage le débat sur l'école. Le livre des ministres le fermait de manière très idéologique avant même qu'il ait commencé. Cette conception du dialogue social est lourde de dangers pour la démocratie, car elle entraîne le profond désarroi de ceux, notamment les plus jeunes, qui se sont engagés dans le mouvement. Le risque existe même qu'ils en tiennent pour responsables leurs organisations syndicales qui ont cependant accompagné le mouvement avec responsabilité. Le gouvernement a tort, pour les mêmes raisons, de dénigrer son opposition parlementaire. Ce n'est pas le meilleur moyen de mettre en valeur l'esprit de mai 2002, celui d'une France rassemblée autour des valeurs de la République. Une nouvelle étape doit maintenant s'engager dans de nouvelles conditions.

Le SNPDEN souhaite que s'ouvre le débat sur l'École, mais il doit s'engager sans esprit de revanche sur la loi d'orientation de juillet 1989 et sans contourner les syndicats représentatifs des personnels. Seule cette méthode serait un gage d'une volonté affirmée d'un vrai dialogue, sans faux semblant. Cette discussion doit commencer par un diagnostic partagé sur l'état de l'école. Elle doit se poursuivre en définissant les missions du service public d'éducation autour des valeurs réaffirmées d'égalité, de laïcité, de mixité et de cohésion sociale. C'est autour de ces principes que pourra être envisagé le renforcement de l'autonomie des établissements en confortant le rôle et la place des personnels de direction.

L'enjeu n'est rien moins que « l'éducation et la formation tout au long de la vie ». Ce débat doit permettre de définir le socle commun des acquis à la fin de la scolarité obligatoire. Il doit traiter des moyens de favoriser une orientation positive après le collège. Il doit traiter de l'aménagement du (des) lycée(s) en améliorant les passerelles. Il doit définir la position des classes post baccalauréat dans la nouvelle architecture des diplômes (Licence-Master-Doctorat). Il doit fixer les perspectives pour la formation continue et son organisation.

Le SNPDEN souhaite retrouver, dans la concertation, auprès du ministère de l'Éducation nationale, la place essentielle qu'a toujours occupée le syndicat majoritaire des personnels de direction.

Bonne vacances à tous

Philippe GUITTET



Éditorial **3**
Agenda
Décisions BN

6 **Actualités**

Dossier spécial **15**
mouvement 2003

22 **Laïcité**

Europe **24**

26 **Chronique**
juridique
Questions réponses...

Encart :
les mutations 2003

Index des annonceurs

ALISE	2
INCB	32

SNPDEN : 21 rue Béranger, 75003 Paris
Téléphone : 01 49 96 66 66 Fax : 01 49 96 66 69
Mél : siege@snpdn.net
Directeur de la Publication : Philippe GUITTET
Rédacteur en chef : Annie Prévot
Rédacteur en chef adjoint : Marcel Jacquemard
Secrétaire de rédaction : Joëlle Torres
Conception : CIE/Lawrence Bitterly, Paris, Johannes Müller
Réalisation : Johannes Müller
Publicité : Espace M • 04 92 38 15 55
Chef de Publicité : Fabrice Mauro
Impression : Imprimerie SIC, 5/7 rue Claude Chappe 77 400
Lagny - Tel : 01 64 12 17 17
Direction - ISSN 6-5 294
Commission paritaire de publications
et agence de presse
1 798 D 73 S du 11 mars 1993
Direction n° 110
Mis sous presse le 28 juin 2003
Abonnements : 35 € (10 numéros)
Prix du numéro : 3,80 €